



DATE DE PUBLICATION : 23 février 2024

Le Contrôleur général,

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du Gouverneur de la Banque de France donnée au Contrôleur général le 18 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Catherine LOGEROT, cheffe de Cabinet du Contrôle général et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Samuel SLAMA, son adjoint, à l'effet de passer et conclure, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout marché relatif aux activités du Cabinet du Contrôle général, dans la limite de 25 000 euros (HT).

Fait à Paris, 23 février 2024

Pierre POULAIN